

# Château de Ripaille



## Location pour entreprises

Conditions au 1<sup>er</sup> janvier 2020

**Fondation Ripaille**  
74200 Thonon-les-Bains  
tél. 04 50 26 64 44  
[www.ripaille.fr](http://www.ripaille.fr)



FONDATION RIPAILLE

# Donnez un cachet original à vos événements professionnels



*Comme le premier Duc de Savoie,  
venez faire Ripaille !*

Réunion, congrès, séminaire, soirée de gala, opération commerciale, assemblée générale ou tout autre événement d'entreprise, le château de Ripaille est à votre disposition.

Dans un cadre exceptionnel discret et chic, l'équipe de la Fondation Ripaille vous accueille tous les jours de l'année et vous accompagne dans la conception et l'organisation de vos événements, en vous proposant un suivi personnalisé afin de répondre au mieux à vos attentes.



## La Fondation Ripaille

Par un don de Madame Elisabeth Necker-Engel, le château d'Amédée VIII est, depuis 1976, le siège d'une **fondation reconnue d'utilité publique**, qui a pour but de conserver et de mettre en valeur pour le public le patrimoine historique, artistique et naturel de Ripaille et de faire de ce site un lieu de promotion d'une meilleure relation entre l'Homme et son environnement.

**Toute participation financière permet d'entretenir les bâtiments du château et de soutenir les projets de développement de la Fondation Ripaille.**



FONDATION RIPAILLE



# Locaux de réception

## Mise à disposition du Pavillon Amédée VIII

De nombreux espaces sont proposés au choix :

- **La grande salle des Ambassadeurs**

au rez-de-chaussée, avec accès direct sur une pelouse de 1600 m<sup>2</sup>. Capacité pour 130 personnes.

- **Les salons du 1<sup>er</sup> étage**

- Salon Amédée VIII (60 personnes)

- Hall et salle voûtée (50 personnes)

La capacité des salles est donnée pour un dîner assis.

La capacité maximale autorisée est de 500 personnes.



### Options

Sur demande, possibilité de privatiser la **salle de projection** (grand écran et son 5.1, capacité de 55 personnes), des salons supplémentaires.

Pour certains événements, il est possible d'agrandir le château par la mise en place d'un **chapiteau**.



### Annexes

- **Parking** gratuit de 100 places, devant le château. Possibilité de garer des bus dans l'allée.

- **Le Grand Jardin** exposé au sud, avec vue sur les montagnes.

# Animations pour agrémenter vos événements professionnels



## Restauration

### Accueil ou pause Café du matin

Café, thé, jus de fruit et viennoiserie :  
5 € ht. / personne  
Forfait minimum 90 € ht.

**Buffet sur demande**, à midi uniquement

## Visites guidées privées et dégustations

de 15 à 50 personnes, sur réservation.

### Visite complète

[durée 1h15]

Visite du Château, Prieuré et Chartreuse.

- adulte 6 € / enfant 4 € + forfait visite guidée 85 €

### Visite complète et dégustation

[durée 1h30 à 2h]



Visite du Château, Prieuré et Chartreuse suivie d'une dégustation de vin blanc AOC Château de Ripaille.

- adulte 9 € + forfait visite guidée 85 €

### Visite complète et dégustation 3 vins \*

[durée 1h30 à 2h]

Visite du Château, Prieuré et Chartreuse suivie d'une dégustation de vin blanc AOC, du rosé et du rouge du Domaine, servie dans l'ancienne cave du château.

- adulte 14 € + forfait visite guidée 85 €

\* Sous réserve de la disponibilité des vins

### Visite complète et «casse-croûte du vigneron»

[durée 2h30 à 3h]



Visite du Château, Prieuré et Chartreuse suivie d'une collation: fromage et charcuterie de pays, pains gourmands et vin de Ripaille

- adulte 23 € + forfait visite guidée 85 €

Attention le nombre de personnes doit être confirmé 7 jours à l'avance

### Visite grand Ripaille : promenade à travers les vignes et l'histoire

[durée 3h]

Visite commentée du sentier géologique (Géoroute) de Ripaille et du vignoble puis visite du Prieuré et du Château de Ripaille. (Début de la visite sur le parking de la forêt de Ripaille)

Dégustation améliorée dans la cave de Ripaille de vin blanc AOC Château de Ripaille, servie avec fromage, charcuterie régionale et pains gourmands.

- adulte 25 € + forfait visite guidée 85 €

Attention le nombre de personnes doit être confirmé 7 jours à l'avance.

**Réservation obligatoire pour toutes les visites guidées.** Le forfait visite guidée concerne 1 guide pour un groupe de 50 personnes maximum. La réservation ferme de la visite ne sera faite qu'après versement d'un acompte correspondant à 50 % du prix de base. Toute visite annulée 48 h avant sera facturée à 50 %. Un seul règlement sera demandé dans sa totalité (Entrées + forfait visite guidée).

## Conditions de location

Les bâtiments du château de Ripaille étant classés aux monuments historiques et la Fondation Ripaille organisant principalement l'accueil du public pour les visites, ces contraintes rendent indispensables le contact au préalable avec la Fondation Ripaille.

Certaines manifestations doivent être soumises à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Afin de répondre au mieux à votre demande, une visite préalable des locaux de réception est obligatoire, sur rendez-vous.

### Réservation, facturation et demande de garantie

**La réservation ferme des locaux ne sera faite qu'après versement d'un acompte correspondant à 50 % du prix de base.**

Le solde du montant prévisible sera versé à la Fondation avant réception. La facture finale, comprenant le prix de location des salles et les suppléments éventuels, sera adressée après la réception. Le solde éventuel sera réglé par le locataire dès réception de la facture.

**Une garantie bancaire de 2000 € est demandée pour chaque évènement.**

## Tarifs



### Location en journée

#### Mise à disposition de salle pour réunion de travail

- Demi-journée : 13 € ht / pers. (à partir de 25)  
Forfait minimum 340 € ht
- Journée : 25 € ht / pers. (à partir de 21)  
Forfait minimum 630 € ht

### Location en soirée

**Cocktails 18h - 22h :** 9 € ht / personne  
Forfait minimum de 575 € ht pour la prestation location en soirée

#### Tarif 1 : Mise à disposition de 18 h à minuit

De 15 à 30 personnes : 420 € ht  
De 31 à 50 personnes : 630 € ht  
De 51 à 80 personnes : 950 € ht  
De 81 à 120 personnes : 1260 € ht  
Au-delà de 120 personnes :  
15 € ht./ pers. en supplément

#### Tarif 2 : Mise à disposition de 18 h à 5 h du matin

De 15 à 30 personnes : 735 € ht  
De 31 à 50 personnes : 1000 € ht  
De 51 à 80 personnes : 1600 € ht  
De 81 à 120 personnes : 2100 € ht  
Au-delà de 120 personnes :  
15 € ht./ pers. en supplément

**Forfait conciergerie :** 250 € ht (Surveillance et fermeture du château)

#### Option son et vidéo

- Sono et vidéo projecteur : 250 € ht  
(MIPRO MA 705 sur pied + micro)



# Règlement intérieur

Propriétaire du château de Ripaille, la Fondation a pour but d'animer, restaurer et conserver les lieux. Le respect du règlement intérieur est primordial.



## Responsabilité et restriction

Conformément à la loi Evin et en raison des règles de conservation du patrimoine, l'intérieur du château de Ripaille est un lieu **non fumeur**.

### Objets déposés par le locataire dans le château

La mise à disposition des salles dans le château pour le dépôt de tout objet ou matériel devant être utilisé par le locataire n'entraîne aucun engagement de garde ou de surveillance pour la Fondation Ripaille.

La Fondation décline toute responsabilité pour ce qui pourrait arriver à ces objets ou matériel.

### Véhicules

La Fondation n'est pas responsable des véhicules stationnés dans le périmètre du château et recommande aux propriétaires de ne pas laisser de documents ou des objets en vue à l'intérieur des voitures. Il est conseillé de faire appel à une société de gardiennage pour la surveillance des parkings.

Aucun véhicule n'est autorisé dans la cour du château sauf autorisation spéciale de la Fondation Ripaille.

## Animation

Les feux d'artifice sont formellement interdits. Aucune musique n'est autorisée en plein air après 22h. La jouissance de la pelouse attenante à la salle des Ambassadeurs et du jardin des cellules sera autorisée jusqu'à 22h.

L'installation d'orchestre et/ou de sonorisation peut être prévue seulement dans la salle des Ambassadeurs, l'emplacement étant déterminé en concertation avec la direction.

La puissance de la sonorisation devra être mise à un niveau d'écoute raisonnable qui ne soit pas audible de l'autre côté de la cour d'honneur et ce tout au long de la soirée, afin de respecter les règlements de voisinage (les bâtiments faisant face au château étant habités).

La personne chargée de la surveillance des locaux pourra demander à l'animateur de baisser le son, s'il le juge nécessaire.

La musique s'arrête à 4h maximum.

## Installation et décoration

Seule une décoration florale sur table, à convenir avec le traiteur, est autorisée.

Toute installation spécifique (DJ, musique, bannière ou support de communication) est soumise à l'autorisation de la Fondation Ripaille.

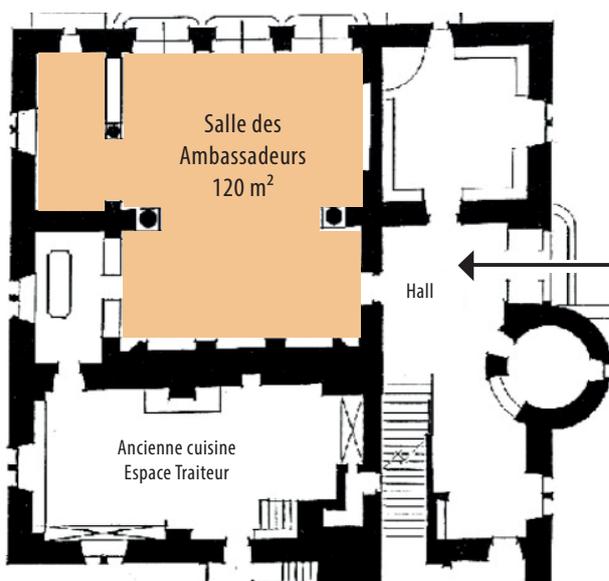
## Circulation extérieure

Aucun véhicule, hormis ceux de service, ne pourra pénétrer dans la cour d'honneur. Les personnes devront respecter la délimitation matérialisée par les barrières en restant côté château et éviteront de se déplacer après 22h.

La sortie des invités se fera le plus discrètement possible.

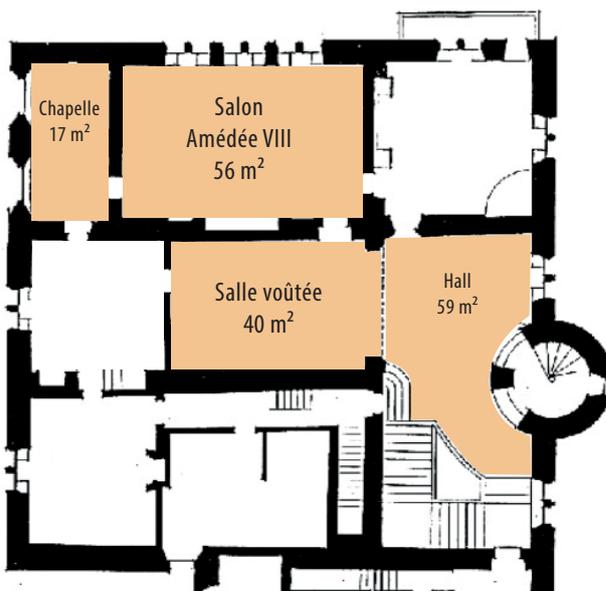


# Plans simplifiés du Château de Ripaille Espaces de location



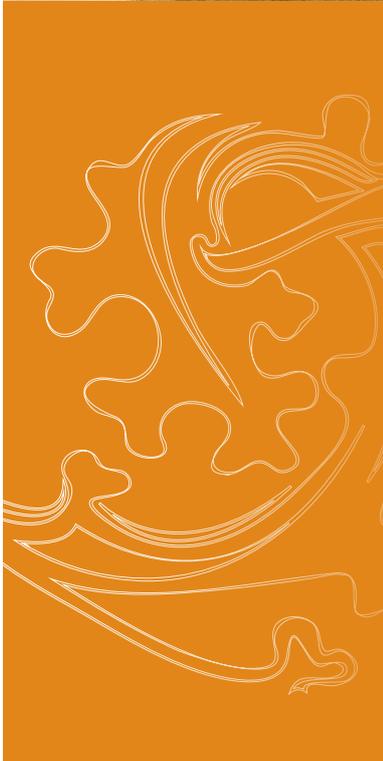
## REZ-DE-CHAUSSÉE

Salle des Ambassadeurs > jusqu'à 130 personnes assises



## 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Deux salles + hall > jusqu'à 110 personnes assises



**CONTACT &  
RÉSERVATION**

**Fondation Ripaille**  
Château de Ripaille  
83, av. de Ripaille  
74200 Thonon-les-Bains  
Tél. +33 4 50 26 64 44  
fondation@ripaille.fr  
www.ripaille.fr